

Le Mag d'Arpajon

Le magazine des Arpajonnais

Numéro 16 : mars 2018

Édition animée pour le carnaval



Espace du Pont
page 3



Budget
Cahier central

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE COEUR DE VILLE



L'étude urbaine présentée en réunion publique le 17 janvier dernier à la Vidalie, nous promet une redynamisation du centre-ville avec des projets à moyen et long termes. S'il faut en retenir un, c'est l'acquisition, par la commune, de la Maison Milhaud et de son parc d'environ 4000m². En effet, cette acquisition va ouvrir des perspectives qui vont valoriser l'image de notre ville vont offrir aux arpajonnais un lieu d'agrément de rencontre et d'échanges autour d'une bâtisse marquante dans laquelle naquit le général Milhaud, un lieu d'activité économique et commerciale.

La réhabilitation de l'ancien centre social, offrira, dans quelques mois, 6 logements nouveaux. Ces travaux et la gestion de ces logements seront confiés à Polygone. Ils viendront renforcer l'offre d'un habitat aux normes actuelles en plein cœur d'Arpajon.

Le chantier des bâtiments à l'arrière de la tribune du pont ouvrira dès cet été pour une durée d'un an.

Ils accueilleront des vestiaires, le lieu de vie de l'école de foot du CSA en remplacement des vestiaires d'origine et du préfabriqué qui n'étaient plus conformes ni adaptés au fonctionnement actuel ainsi qu'une salle d'activité dédiée à la section tennis de table du COA.

La rénovation de la tribune du stade du pont sera réalisée dans le même temps. Un bâtiment sera destiné aux services des espaces verts municipaux avec un local pour les agents communaux et un lieu de stockage pour le matériel.

Les travaux d'aménagement de la route de Carbonat (RD 58) et de la route de Cabrières (RD 617) seront réalisés cette année, les réunions de concertation avec les riverains ont permis de prendre en compte leurs souhaits lorsque cela était techniquement et financièrement possible. Nous engagerons, cet automne la concertation avec les habitants de Couffins dans la perspective du futur aménagement de la traversée du village.

Vous le voyez, le budget 2018 consacre un effort très important à l'équipement de notre commune, tout en maîtrisant nos dépenses, sans augmentation des impôts locaux, sans accroissement de la dette.

Votre Maire, Michel ROUSSY

MARIAGE

Leslie LAFLEUR et Victor MIODET
Isabelle LACOMBE et Pascal ROBERT
Isabelle BOISARD et Olivier VIDALAIN

NAISSANCES

Tristant CHANE-PANE, le 11/12/2017
Neymar TUSITALA, le 13/12/2017 - Lina MANZONI, le 17/12/2017 - Maëline LARROUSSINIE DENYS, le 21/12/2017
Antoine FRAYSSE, le 21/12/2017 - Nolan BOUDOUSQUÉ, le 23/12/2017 - Kenzo AUSTRUY, le 29/12/2017 - Victor NUGOU, le 30/12/2017 - Géraud ORAIN, le 7/01 - Jeanne BOUYASSE, le 10/01 - Mélià MULLER, le 11/01 - Léon BOUTTES, le 19/01 - Amaury PUECH, le 24/01 - Inaya ALAMI BENHALIMA, le 31/01 - Samuel BARON, le 31/01 - Swailly WIASTERSHEIM, le 2/02 - Ema AMADO BRITO, le 11/02 - Arthur ROUQUET, le 23/02 - Samuel BARTHE DA COSTA, le 5/03

DÉCÈS

Justin CALVAGNAC - Mathilde MONTARNAL - Marcel BARRIÈRE - Fernand CHASTANG - Pierre-Marie RAOUX - Germaine TOURLAN - Renée VERDIER - Gilbert FROQUIÈRE - Fernande BARRAL - Raymond MARQUET - Bernard BOUCAUD - Myriam GAMEL - Raymond FELGINE - Jean VIAUT - Clément CARLUX

Directeur de publication

Michel Roussy

Rédacteur en Chef

Sylvie Boudou

Comité de Rédaction

Les Elus

Martin Thiry

Crédit photos

Mairie

Conception / Réalisation

Martin Thiry

Mairie 15 130 Arpajon-sur-Cère

Tél : 04 71 63 67 83

Fax : 04 71 64 68 04

www.arpajonsurcere.com

Facebook : Mairie d'Arpajon-sur-Cère

mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr

Imprimerie : ALBEDIA ISSN 2275-1858

Tirage : 3 400 ex. - Papier PEFC

NOUVEL ESPACE AU STADE DU PONT



Image : cabinet Neumann-Pourtier

Prévu pour la rentrée 2019, le nouvel espace sportif du stade du Pont destiné à accueillir notamment le Cercle Sportif Arpajonnais et la section tennis de table du Club Omnisport Arpajonnais voit peu à peu ses contours se dessiner. L'occasion de faire le point sur le projet.

Fin 2017, après appel d'offres, la commune a retenu le cabinet d'architecte Neumann-Pourtier pour la conception de l'infrastructure, conformément au programme défini par la Municipalité.

Le bâtiment projeté, d'une superficie d'environ 1400m² sera situé à l'arrière de la tribune du stade d'honneur du Pont. Il se décompose en quatre parties distinctes reliées entre elles via des locaux à usages communs ou techniques :

- un bâtiment destiné au centre technique municipal afin d'accueillir le service espaces verts sportifs, en charge de l'entretien de la plaine des jeux de la Vidalie ;
- un bâtiment vestiaires avec un bloc rattaché à la salle multi-sports et un second bloc associé au terrain d'honneur auquel il sera relié via un couloir extérieur, prolongé d'un tunnel créé sous la tribune existante ;
- une salle multi-sports qui accueillera principalement le COA section tennis de table mais également toutes autres associations ou activités scolaires, périscolaires, du centre social et culturel ;
- un espace dédié à l'accueil des footballeurs de tous âges qui sera complété par une buvette, un local cuisine et un bureau.

La tribune vieille de plus de 60 ans, sera quant à elle complètement redessinée et relookée afin de répondre aux standards actuels.

Un cadre de pratique sportive renforcé

La municipalité souhaitait un équipement aux normes et moderne pour le club de football, le tennis de table et les activités scolaires et périscolaires des enfants arpajonnais. Ce bâtiment leur apportera un plus grand confort, une meilleure capacité d'accueil et devrait leur permettre de se développer sportivement.

Les pongistes utiliseront la salle multisports (en remplacement du local actuel situé en bord de Cère) qui leur permettra d'accueillir des compétitions. Les footballeurs ne seront pas en reste. « *C'est un beau projet, explique Gilles Magnant, président du CSA. Nous aurons des locaux plus agréables avec des vestiaires aux normes, un hall pour les réceptions d'après-matches et l'accueil des enfants.* » Autre avantage, la proximité des vestiaires avec le terrain et des locaux pour accueillir des officiels. Autant de points qui permettront, en cas de progression sportive du club, de répondre aux exigences de la Fédération Française de Football. Même remarque chez Philippe Seyriès, président du COA tennis de table « *La nouvelle salle sera aux normes de la fédération en termes de sol et d'éclairage, ce qui nous permettra d'accueillir des compétitions de niveau régional et des activités ludiques comme le baby-ping.* »

Enfin, ces deux associations ne seront pas les seules utilisatrices du site puisqu'il pourra recevoir des activités du centre social et culturel, les temps d'activités périscolaires (TAP), les sports scolaires tel que mini-hand, volley, basket voire l'escalade. De quoi améliorer le cadre de vie de l'ensemble des Arpajonnais et donner encore plus d'ambitions aux clubs de sport.

ETUDE URBAINE

Rachat de la maison Milhaud et création de locaux commerciaux



Suite à l'étude urbaine engagée en 2017, la rénovation du centre-ville présentée début 2017 prend forme. Certaines réalisations de ce projet pourraient s'étendre au-delà de l'horizon 2030.

L'affirmation du centre-ville comme lieu de vie principal de la commune, son renforcement en tant que pôle d'attractivité en termes d'équipements, de services et de commerces ou encore l'amélioration du cadre de vie sont les trois objectifs poursuivis par la municipalité avec cette étude.

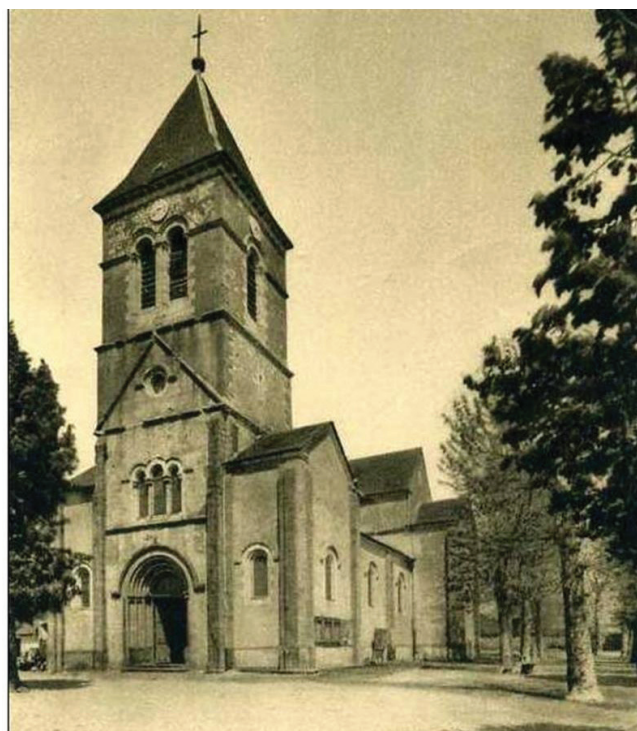
« Cette étude urbaine comprend plusieurs volets : commercial, habitat, urbanisme, stationnement, circulation, mobilité douce, espace public au sens large, tous les domaines relatifs à l'évolution du centre-ville sont concernés, précise Roger Barrier, adjoint au maire en charge des travaux. Elle a vocation à nous guider sur les aménagements futurs, qu'ils soient sur le court terme ou pour les prochaines décennies. Ce n'est pas un aboutissement mais le début d'un nouveau cœur de vie et de ville. »

Le renouvellement urbain passera à court terme par la création de six logements par le bailleur Polygone dans le bâtiment de l'ancien centre social qui sera ainsi préservé tout en accueillant des logements sociaux. À plus long terme, d'autres emplacements devraient voir la création d'habitats collectifs aux abords du champ de foire et de l'avenue Milhaud. Ces futures constructions réalisées en partenariat, permettront également de valoriser le cadre de vie et la perspective visuelle en direction du Puy de Vours.

Autre avancée du projet, l'achat par la municipalité de la maison natale du Général Milhaud, qui va ouvrir des perspectives commerciales avec la création de locaux qui renforceront l'attractivité et l'offre de services du centre-ville. Une halle multifonctionnelle pourrait être créée entre le champ de foire et l'église afin d'accueillir différentes manifestations comme le marché et d'autres animations. La question du stationnement en centre-ville sera aussi revue avec la création de zones gratuites destinées à limiter le temps passé sur les parkings du centre-ville.

Différents aménagements du centre-ville devraient voir le jour comme le sens de circulation de la place de la République dans le but d'en limiter la congestion et de faciliter l'accès des bus à l'école. Par ailleurs, une allée arborée le long de l'église ainsi que la possibilité de rendre piétonne une partie de l'avenue du Général Leclerc à l'horizon 2025 seront envisagées. A moyen et long termes, des espaces naturels comme le parc du Puy Gioli pourraient être réaménagés.

Ces différentes réalisations vont permettre de dynamiser l'activité du bourg et de renforcer la qualité de vie des Arpajonnais. La création de logements dans l'ancien centre social ainsi que l'acquisition de la maison Milhaud sont les premières avancées concrètes de ce projet.



Une allée arborée pourrait voir le jour le long de l'église, comme dans les années 1950-60

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Cette année, le budget présenté et voté en Conseil municipal confirme la volonté de la municipalité de rendre la ville plus attractive.

Une fiscalité inchangée

Dans une optique de stabilisation, les taux communaux d'impôts fonciers (28,53% pour le foncier bâti, 80% pour le foncier non bâti) et de la taxe d'habitation (14,5%) resteront inchangés. La réforme de cette dernière conduira à un allègement de 30% pour plus des deux tiers des foyers fiscaux de la commune.

Une dette en diminution

D'un montant de remboursement de 580 000 €, la dette est en diminution par rapport à 2017. La capacité de désendettement, équivalente à 3,4 ans pour un seuil d'alerte à huit années, est deux fois moins élevée que la moyenne nationale.

L'aide aux associations maintenue

Les subventions aux associations seront les mêmes que celles allouées en 2017, en raison notamment des animations diverses (championnats de France de boules, fête de la truffade et guinguettes, etc.). La subvention du centre social et culturel sera augmentée de 75 000 € en raison de la gestion du multiaccueil sur une année pleine.

Des investissements pour les travaux routiers et le renouvellement urbain

Du côté des investissements, 3 705 000 € seront dévolus aux différents chantiers et travaux.

La construction du nouvel espace sportif de la Vidalie, estimée à 1 931 000 € H.T, sera répartie sur les exercices 2018 et 2019. Plusieurs co-financements viendront appuyer cet investissement, notamment la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et le Contrat de ruralité pour l'Etat mais aussi des subventions du conseil départemental, de la région et des fédérations sportives.

Les travaux de voirie représenteront aussi une part importante des investissements (440 000 €), sur les axes que sont la RD 58 (route de Carbonat) - travaux de réfection des chaussées - et de la RD 617 (route de Milly) avec la création d'une allée piétonne entre les carrefours avec la RN 122 et le lotissement des Pissades.

Dans la continuité de l'étude urbaine sera lancée une étude de faisabilité d'un programme de renouvellement urbain en centre-ville dont les principaux enjeux sont :

- sauvegarder et valoriser la maison Milhaud et son parc (acquisition pour un montant global de 240 000 €, conforme à l'estimation des Domaines) en créant un espace vert en centre-ville ;
- favoriser l'extension ou l'accueil des activités économiques en créant des locaux tertiaires et commerciaux pour répondre à des besoins identifiés et à des besoins potentiels ;
- valoriser le tissu commercial en permettant à des commerces existants d'intégrer des espaces mieux adaptés ;
- conforter le rôle du marché d'Arpajon-sur-Cère par la création d'une halle multifonctionnelle dont le programme de réalisation pourrait être engagé fin 2019 ;
- revoir par la création de liaisons douces, l'organisation de l'espace entre la maison Milhaud, son parc, les équipements publics, commerciaux et tertiaires, le parking du Foirail, la future halle et la partie commerçante de l'avenue du Général Leclerc.

Le budget global 2018 reste solide sur ses fondamentaux (stabilité fiscale, maîtrise des dépenses de fonctionnement, renforcement de la capacité d'investissement). Il est également ambitieux pour l'avenir d'Arpajon par les suites qui seront données à l'étude urbaine à travers l'évolution du centre-ville et le maintien des efforts pour la qualité du cadre de vie sur l'ensemble des quartiers de la commune.

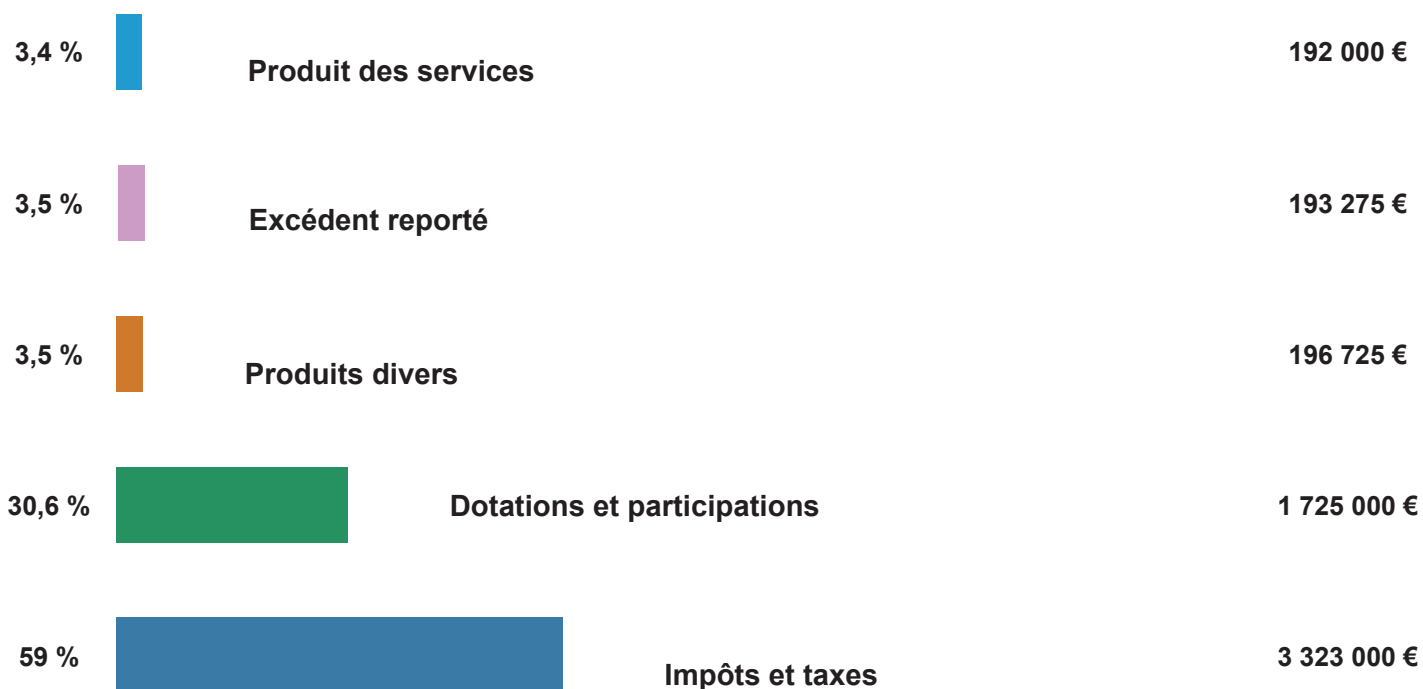


L'intégralité du contenu du débat d'orientations budgétaires est consultable sur le site internet de la commune www.arpajonsurcere.com

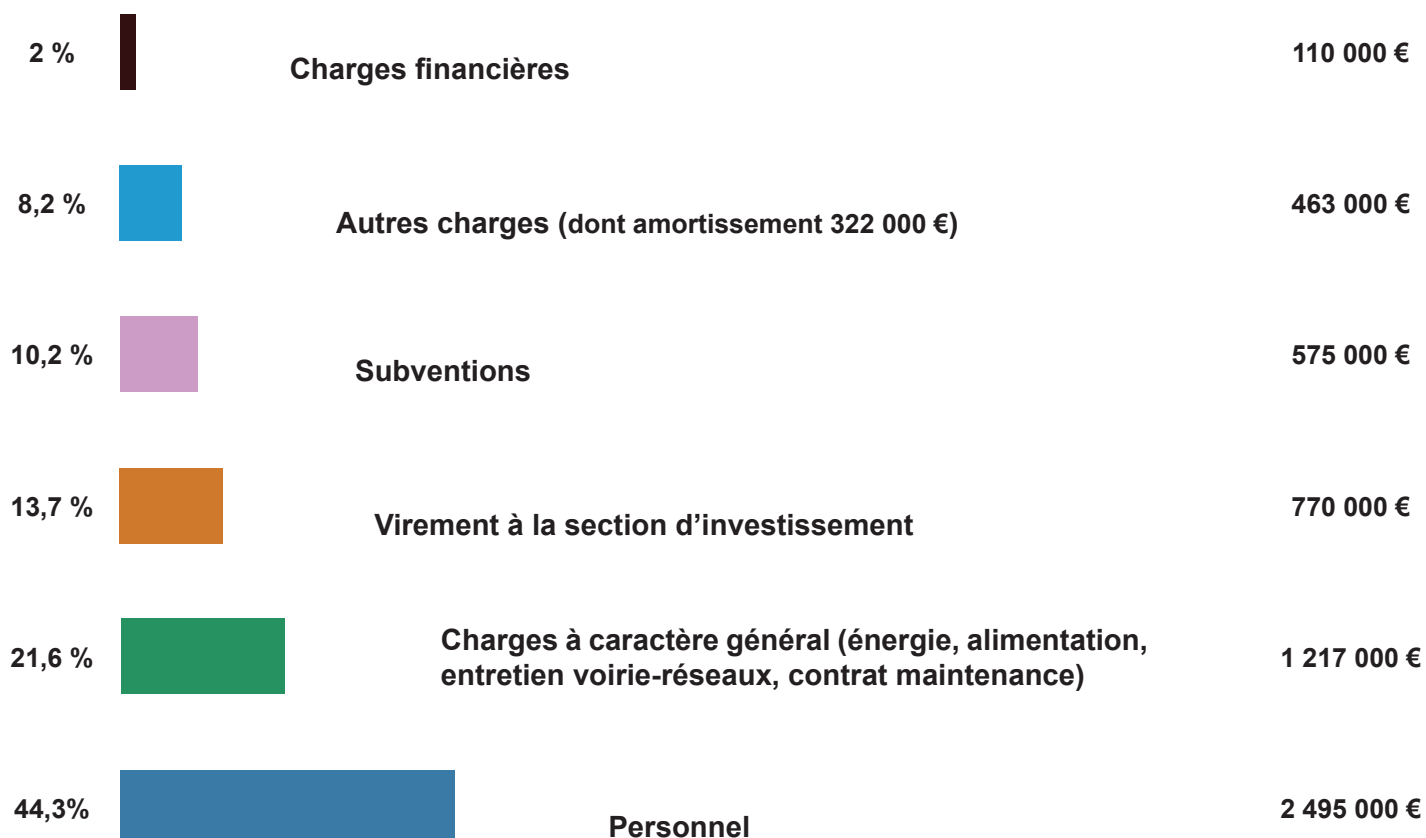
BUDGET

FONCTIONNEMENT

RECETTES 5 630 000 €



DÉPENSES 5 630 000 €



BUDGET

INVESTISSEMENT

RECETTES 3 705 000 €

8,7 %		Opérations d'ordre	322 000 €
16,2 %		Emprunts	600 000 €
20,8 %		Virement à la section d'investissement	770 000 €
26,1 %		Subventions	969 000 €
28,2 %		Dotations diverses	1 044 000 €

DÉPENSES 3 705 000 €

0,2 %		Maison de la petite enfance (solde de l'opération)	6 700 €
0,4 %		Environnement	16 000 €
0,5 %		Cimetière	20 000 €
2,1 %		Groupe scolaire (rénovations, menuiseries ext. travaux restaurant	80 000 €
3,2 %		Subventions équipements (éclairage public)	120 000 €
4,5 %		Matériel / mobiliers : matériels services techniques, espaces verts sportifs	167 000 €
4,6 %		Bâtiments communaux (salle de la Vidalie)	169 000 €
9,2 %		Aménagements urbains (acquisition maison Milhaud, travaux, étude)	340 000 €
11,9 %		Voirie : RD 58, RD 617	440 000 €
13,4 %		Emprunts	495 025€
19 %		Reports	700 275 €
31 %		Espace sportif	1 151 000 €

ACTION SOCIALE

JOURNÉE DE CHALLENGE POUR LES SÉNIORS DE L'EHPAD



Les seniors de l'EHPAD d'Arpajon-sur-Cère et de l'ORPEA ont eu une journée animée le mardi 6 février lors de la rencontre inter-EHPAD organisée par un groupe d'étudiants de l'IUT d'Aurillac avec le soutien du Pôle seniors du Centre Communal d'Action Sociale.

La rencontre, qui se voulait conviviale, a permis aux résidents de l'EHPAD de participer à différentes épreuves, comme un concours de culture générale ou encore des activités de coordination et de lancer de palets.

A la suite de ces épreuves, les résidents ont partagé un repas. La manifestation s'est poursuivie dans l'après-

midi avec les Amis de la musique, venus égayer la journée et offrir un moment dansant et musical aux participants ravis de s'adonner à des valse au son de l'accordéon.

La fin de la journée était consacrée à une remise des coupes ainsi qu'à un goûter. A cette occasion, Marie-Claude Arnal, adjointe aux Affaires sociales de la mairie d'Arpajon, a remercié les seniors pour leur participation et les organisateurs pour le bon déroulement de la rencontre. Rencontre qui a permis aux résidents de l'EHPAD de participer à des jeux dans un cadre chaleureux.

EN BREF

Nouveauté

Le CCAS a décidé de mettre en place une aide à la restauration scolaire au centre social et culturel d'Arpajon-sur-Cère à compter de juillet 2018 sous conditions de ressources. Les familles domiciliées dans la commune peuvent déposer une demande auprès du CCAS (en mairie), munies de l'attestation CAF de quotient familial.

Contact : Madame BARREYRIE – 04 71 63 67 83

Permanences service action sociale

Le service action sociale du conseil départemental assure trois permanences par semaine au centre Social et Culturel d'Arpajon-sur-Cère. La rencontre avec un travailleur social lors d'une de ces permanences est soumise au préalable à une prise de rendez-vous auprès du secrétariat qui assure un premier accueil et un premier niveau de réponses à l'usager au 04 71 46 99 62



Les résidents de l'EHPAD ont reçu les vœux du conseil municipal à la résidence, le 20 janvier.

Urgence aide alimentaire Cantal

Vous traversez un moment compliqué... le numéro **0800 00 15 10** d'Urgence Aide Alimentaire Cantal est à votre disposition !

ACTION SOCIALE

REPAS DES AÎNÉS



Les séniors de la commune se sont retrouvés le 13 janvier pour le traditionnel repas des aînés.

C'est entouré de nombreux conseillers municipaux, des membres du Centre Communal d'Action Sociale et du Conseil municipal jeunes d'Arpajon que Michel Roussy, maire d'Arpajon, a présenté ses vœux aux séniors de la commune et rappelé son attachement au lien entre les générations.

Marie-Claude Arnal, adjointe aux Affaires sociales, a souligné la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la commune, au travers notamment du dispositif des jeudis d'Arpajon.

La journée s'est poursuivie autour d'un repas dansant. L'occasion pour les aînés de la commune de profiter à plein de ce moment d'échanges et de convivialité.



Présentation

Céline Boyer est depuis le mois d'octobre l'agent de développement et de coordination de lien social du pôle séniors du CCAS.

Sa mission : répondre aux besoins de mobilité, et d'informations sur les aides destinées aux séniors et lutter contre l'isolement des personnes âgées retraitées.

Elle est ainsi chargée d'organiser des manifestations qui favorisent le lien social entre les séniors de la commune, comme les jeudis d'Arpajon.

Contact : 07 84 44 45 71

JEUDIS D'ARPAJON



Programme d'avril

12 avril : « Nettoyons notre ville », avec le Conseil municipal jeunes
26 avril : Permanence d'un écrivain public à la médiathèque

Programme de mai

17 mai : « Prévention des accidents domestiques » avec intervention des Pompiers, salle de la Vidalie
31 mai : Permanence d'un écrivain public à la médiathèque

Programme de juin

28 juin : Permanence écrivain public à la médiathèque

Ciné plein air : Mercredi 20 juin, place du foirail

RETOUR SUR



Inauguration du terrain de rugby, le 29 novembre



Inondation du jardin du Mamou début janvier



Voeux aux Arpajonnais, le 21 janvier



Voeux aux agents municipaux, le 26 janvier



Remise de chèque à l'AFM Téléthon, le 3 février



Joan de Nadau à la Vidalie, le 3 février



Repas « Nouvel An chinois », le 9 février



Concert de l'Orchestre d'Auvergne, le 2 mars



Carnaval, le 3 mars



Marloup à la Vidalie, le 10 mars

Arpajon Cap 2020

Un territoire à ménager

Dans le brouhaha du déversement sans fin d'infos immédiates, de rumeurs ou d'interprétations expéditives sur les mesures gouvernementales, quelques grands dossiers surnagent qui nous concernent directement :

- la politique de transport avec ses effets inquiétants pour nous, notamment en termes de desserte ferroviaire
- le dégrèvement de la taxe d'habitation qui exonèrera 80% de nos concitoyens, à hauteur de 30% dès cette année
- l'augmentation de la CSG sur l'ensemble des revenus, y compris des retraités
- la disparition des emplois aidés qui rendaient un grand service à leurs titulaires et aux associations qui les recrutaient
- la stabilisation des dotations aux collectivités après plusieurs années de baisse

Difficile de dégager, à cette heure, une synthèse de ces dispositifs. Il est urgent, en revanche de faire prendre en compte la fragilité de nos territoires que l'Etat doit accompagner dans leur volonté de se donner un avenir et d'en offrir un à leur enfants.

Arpajon Avenir

Un Président du Comité d'animation démissionne au bout d'un an de mandat, un autre est pressenti et porté habilement jusqu'à son élection. Aucune concertation, nous sommes mis devant le fait accompli !!! Nous pensons que cette démarche laisse peu de place à des candidats libres qui voudraient s'investir dans une association. Les orientations budgétaires font apparaître différentes opérations d'investissement : le chantier de l'espace sportif (foot) dont l'estimation est de 1 931 000 € HT sera budgété sur deux exercices 2018 et 2019. L'achat de la maison Milhaud pour 240 000 € qu'il faudra ensuite réhabiliter avec toutes les contraintes que suppose un bâtiment classé. La route de Carbonat (RD58) va être réaménagée et devenir une voie communale. L'ancienne cure va être transformée en logement sociaux, l'accès n'étant pas très facile ainsi que le stationnement peut être on aurait pu lui trouver une autre fonction ? Les charges prévisionnelles de personnel vont encore augmentées de 1,5 % cette année après une hausse de 5% en 2017, malgré plusieurs remarques de notre part.

Avec la Gauche Citoyenne

Retour vers le passé-antérieur ou le futur rétrograde.
Il est où le nouveau monde ?
Pas là !

Il fut un temps où, par le combat et la conquête :

- la retraite devenait un droit.
- on créait la sécurité sociale, les congés payés, un revenu pour tous au nom de la solidarité.
- les services publics étaient assurés par des fonctionnaires et le facteur passait dans les maisons.
- les salariés avaient conquis le droit d'être défendus (CHSCT, CE, DP...)

Il est un temps où :

- les retraités sont traités comme des nantis.
- on remet en cause le droit à la santé, la 5ème semaine de congés payés, on crée la précarité.
- l'intérêt des fonctionnaires, des salariés du privé et des paysans est bradé au bénéfice des actionnaires et au nom d'une dette qu'ils n'ont pas créée.
- la visite du facteur aux personnes âgées est payante.
- on paie au privé le creusement des tombes.
- on sacrifie la SNCF.
- les instances représentatives des personnels sont décimées.

Tout va bien.

Atelier mémoire « Senilhes d'hier et d'aujourd'hui »

Afin de réaliser une exposition avec photos et documents sur la vie à Senilhes lors de la 2nde partie de l'année 2018, une réunion d'échanges aura lieu le 9 avril à 20h30 au Foyer Rural de Senilhes.

la fête des voisins
vendredi 25 mai 2018

La fête des voisins repart pour un tour

Cette année encore, la municipalité vous invite à partager un moment de convivialité avec vos voisins, le 25 mai ou un autre week-

end de votre choix. Pour participer et bénéficier d'une dotation, il suffit de s'inscrire, par secteur, à la mairie du 3 au 28 avril ou au 04 71 63 67 83

AGENDA

Don de sang :

Mardi 3 avril
11h30 - 19h00
Salle de la Vidalie

Foulées arpajonnaises :

Dimanche 8 avril
A partir de 8h30 à la Vidalie

Salon des véhicules d'occasion :
Vendredi 25 et samedi 26 mai à la Vidalie

Vide-dressing :

Dimanche 3 juin
9h-18h
Salle de la Vidalie

ZOOM SUR

GRAND SUCCÈS POUR LE QUINE DES ÉCOLES



Cette année encore, le quine de l'école a accueilli environ 900 personnes.

Sans la participation des parents tant pour l'installation de la salle que pour la confection de crêpes et de gâteaux, la soirée n'aurait pu être réussie. L'Amicale des parents d'élèves rappelle que cette manifestation est la plus importante avec la fête des écoles, et qu'elle permet de financer nombre de sorties scolaires, livres, matériel etc. L'APE remercie les participants et donne rendez-vous le samedi 30 Juin pour la fête des écoles.

MARCHÉ

Le printemps arrive à grands pas et le marché dominical va retrouver ses couleurs et ses odeurs.

Nous vous attendons place de la République le dimanche matin pour faire vos emplettes ou non car le marché est, en dehors de son aspect mercantile, un espace social, un lieu de rencontre privilégié pour échanger.

Les commerçants présents (environ une vingtaine) vous feront découvrir leurs magnifiques produits et spécialités locales.

La diversité des produits (légumes, fruits, charcuterie, fromage, huîtres, pain bio, paëlla, spécialités aveyronnaises ou asiatiques, olives, vin, habits parfois et tant d'autres produits liés à la saison) fait qu'un marché peut concurrencer parfois la moyenne ou grande surface, la qualité a également son rôle à jouer. N'oublions pas les commerçants arpajonnais ouverts

le dimanche qui viennent compléter cette gamme déjà riche.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre pour un moment convivial, peut-être à la terrasse d'un café ?

G.LASSIS

Responsable du marché



NOUVEAUX COMMERÇANTS



« Inspiration Tendance » est le nom de la nouvelle boutique de tapisserie de Sylvie Defrémont-Mazars, située 7 avenue du Général Leclerc. Si cette ancienne comptable passionnée par les métiers d'art restaure les fauteuils, elle casse aussi les codes de la tapisserie avec ses propres créations, issues de vieux fauteuils usés retouchés. Les tissus destinés à la confection des fauteuils et des rideaux proviennent majoritairement d'éditeurs de Paris. **Inspiration Tendance, 7 av du G^{al} Leclerc, 06 72 36 75 01**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Mme Elise MARTIN est la nouvelle propriétaire du salon de coiffure Elise Martin, succédant ainsi à M. et M^{me} VERT. Si le design du salon a été modernisé, l'équipe reste la même (M. Vert part en retraite mais M^{me} Vert continue son activité) avec un service supplémentaire, un coin Barber shop pour les hommes.

Salon Elise Martin
16 rue Louis Dausier
04 71 63 62 66

